

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2013

PARTENARIAT ASSOCIATIF : UN NOUVEL APPEL À PROJETS POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

Dans le cadre de sa mission d'animation des territoires, Eau de Paris entend construire et développer une relation privilégiée avec le monde associatif. La régie lance pour la deuxième année consécutive un appel à projets auprès des associations. « L'accès à l'eau pour tous », thème retenu cette année, devrait susciter de nouvelles initiatives locales portées par ces relais essentiels.

Développer l'accès à l'eau pour tous

Acteur du développement soutenable, Eau de Paris est l'héritière d'un **service d'intérêt général**. Les **associations** constituent un partenaire indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques. Implantées localement, actrices de terrain, elles contribuent à créer du capital social, de la réciprocité et de la solidarité, en développant la capacité d'action collective des habitants. Eau de Paris mène donc depuis deux ans une politique active auprès de ces relais locaux majeurs. Le lancement de ce nouvel appel à projets orienté sur l'axe social permettra de renforcer les actions engagées sur le territoire parisien pour un **meilleur accès à l'eau**.

L'appel à projets d'Eau de Paris s'adresse à toute association œuvrant à Paris ou dans les territoires sur lesquels est implantée l'entreprise. Eau de Paris veille à prioriser ses soutiens sur les enjeux suivants :

- **la promotion de la consommation d'eau du robinet**, auprès du grand public d'une part mais également auprès de publics ciblés, socialement et culturellement défavorisés et ayant un accès à l'information plus difficile ;
- **la sensibilisation des publics** à une bonne maîtrise de leur consommation ;
- **la réduction de la facture d'eau** des familles et plus spécifiquement de celles rencontrant des difficultés économiques et sociales.

Une **commission des partenariats associatifs**, composée de deux membres du Conseil d'administration et de représentants des services techniques de la régie, analyse les projets et est consultée avant la décision de retenir les projets. Ces derniers sont choisis par Eau de Paris en tenant compte de l'enveloppe globale fixée à 100 000 euros, de la faisabilité et de l'équilibre des actions présentées. Dans tous les cas, Eau de Paris ne peut accorder de subvention supérieure à 50% du montant du projet présenté.

Pour participer, les associations candidates sont invitées à télécharger et renvoyer leur **dossier de candidature le 2 novembre 2013 au plus tard**. Plus d'informations sur : www.eaudeparis.fr

Retour sur douze projets soutenus en 2012

En 2012, Eau de Paris a financé douze projets à hauteur de 84 500 €.

- Le projet « eau précieuse ressource » de l'association **Terre Avenir** développe un programme d'information et de sensibilisation au thème de l'eau destiné à 30 classes d'élèves de primaire de Seine et Marne.
- L'association **Seine et Marne Environnement** déploie un « Conseiller inf'eau » sur son territoire pour sensibiliser les particuliers et les scolaires à la préservation de la ressource en eau.
- Le **Groupement des Agrobiologistes de l'Yonne (GABY)** a organisé un printemps bio du 1^{er} au 15 juin 2012. Cette action localisée sur le pays d'Othe, sous forme de rallye bio, a permis des moments d'échanges variés entre usagers et producteurs.
- L'association **H2O** réalise une encyclopédie interactive de l'eau « Dic'o / Water Words ». Ce programme éducatif interactif de partage de connaissances sur Internet est réalisé par des enfants et des adolescents.
- L'association **Savoir apprendre** met à disposition d'établissements scolaires, d'hôpitaux et de maisons de retraite des manipulations scientifiques interactives sur l'eau et l'environnement à travers sa caravane de l'Explorådome.
- L'association **Le Temps Presse** réalise une web-série innovante et pédagogique mettant en scène cinq colocataires qui découvrent les affres de la vie en communauté. L'épisode intitulé « des eaux et débats » plonge le spectateur dans des questionnements de bonne maîtrise de consommation d'eau.
- L'association **Eveil** organise le concours « Le manifeste de l'eau » à destination des élèves de CM1 des écoles parisiennes. Chaque classe réalise son plaidoyer pour défendre son programme de préservation de l'eau.
- L'association **E-graine** adapte deux outils pédagogiques et ludiques dont le jeu « Le goutte à goutte » destiné aux enseignants, aux éducateurs et au grand public.
- Le **Festival du Livre et de la Presse d'Ecologie** a organisé sa dixième édition en octobre dernier à la Bellevilloise (Paris 20^{ème}) avec pour thème « l'eau, source de vie, pas de profit ».
- L'**Association des Responsables de Copropriété** a testé l'efficacité d'équipements hydro-économes sur une période de 20 mois auprès de 150 copropriétaires, afin d'agir sur la surconsommation d'eau. Ce projet a été conduit avec l'appui de l'agence parisienne du climat.
- L'association **Un Temps pour soi, Un lieu d'écoute** a sensibilisé les usagers aux gestes quotidiens permettant de préserver l'eau, dans un café associatif du 14^{ème} arrondissement de Paris, lieu de vie collectif et convivial.
- Par le biais de l'outil « porteur de parole », l'association **Coordination Eau Ile-de-France** a mis en place un dispositif d'information et d'enquête sur la qualité et le prix de l'eau à Paris, dans une cité populaire du 13^{ème} arrondissement de Paris.

Au-delà de cet appel à projets, Eau de Paris soutient directement certaines associations sur des projets annuels ou triennaux. On peut citer entre autres l'association **Espaces** pour la valorisation de la passerelle de l'Avre, l'association **Paris Historique** pour la rénovation de la maison du Fontainier, le groupement **Medi8** dans le cadre des 400 ans de l'aqueduc Médicis, l'**agence parisienne du climat** pour son approche globalisée de l'eau auprès des usagers ou bien encore l'association des **PIMMS** pour son activité de médiation auprès des populations parisiennes les plus défavorisées.

Contacts:

Presse : Dorothée Bompont - 01 58 06 35 92 - presse@eaudeparis.fr

Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs. Elle est également garante de la qualité et de la pression de l'eau. Eau de Paris est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007 pour toutes ses activités liées à la production, et à la distribution de l'eau potable, et à la relation abonnés-usagers. La régie a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes ainsi que le label diversité. Eau de Paris a été élue service client de l'année 2013.

Eau de Paris, c'est :

- 3 millions de consommateurs et 94 000 abonnés
- 483 000 m³ d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris
- Eaux souterraines : 102 points de captages dans les régions de Provins, Sens, Fontainebleau et Dreux, correspondant à 50 % de l'eau de robinet bue par les Parisiens
- Eaux de surface : 2 rivières (La Seine et la Marne) où est prélevée 50 % de l'eau traitée pour alimenter la capitale
- 470 km de 3 aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 2 000 km de canalisation d'eau potable dans Paris
- 5 grands réservoirs situés aux portes de Paris (dont Montsouris)
- 6 usines de traitement : 4 pour les eaux souterraines et 2 pour les eaux de rivières
- 1 200 points de distribution publics d'eau potable à Paris dont 3 fontaines à l'Albien, 100 fontaines Wallace, 4 fontaines du millénaire, 9 fontaines Totem, 2 fontaines Arceau, 5 fontaines Poings d'eau et 3 fontaines Pétillantes
- 62 critères de potabilité analysés et 1 million de mesures de surveillance par an
- 85 247 hectares de périmètres de protection des captages et 140 agriculteurs en contrat avec Eau de Paris
- Un taux de satisfaction de 92% des usagers envers le service public de l'eau

www.eaudeparis.fr

